

BUMDA
Conseil d'Administration
28^{ème} session ordinaire
Projet de discours d'ouverture

Madame, messieurs les Administrateurs;
Monsieur le Directeur Général;
Madame, messieurs;

Le 03 novembre 2014, dans cette même salle, nous rendions hommage à huit personnalités illustres de la culture malienne arrachées à notre affection au cours du premier semestre de l'année qui venait de s'écouler. Fort malheureusement, la mort a continué de sévir jusqu'à cette semaine dans le monde la culture déjà, durement éploré par la disparition d'artistes et créateurs émérites, je veux nommer Fantani TOURE, Kadiatou DIABATE, Panga DEMBELE, Papa Gaoussou DIARRA « Pèguèlè », Mamady DIAKITE ...

Je tiens à renouveler à tous les parents, proches, amis et à la grande famille de la culture mes tristes et très sincères condoléances.

En la mémoire de ces personnes que nous aimions tant, je voudrais vous demander d'observer une minute de silence.

Je vous remercie

Deux mois après l'examen du bilan à mi-parcours, nous voici à la 28^{ème} session ordinaire de notre Conseil d'Administration, consacrée essentiellement à l'adoption du budget 2015 et à l'approbation des états de répartition des redevances de droits d'auteur au titre de l'année 2014.

Cette régularité des sessions dénote du bon fonctionnement des organes de notre organisation et, c'est le lieu pour moi de vous féliciter, chers administrateurs, d'avoir insufflé cette dynamique et de l'inscrire dans la durée car, tout le mérite vous revient.

Permettez-moi de vous saluer, de vous souhaiter à nouveau la bienvenue et de vous remercier pour l'intérêt que vous portez depuis

de nombreuses années pour la culture de notre pays et le droit d'auteur en particulier.

Je voudrais à l'entame de mon propos vous assurer de la totale détermination des plus hautes autorités de notre pays, notamment du Président de la République, SE El Hadj Ibrahim Boubacar KEITA, de rendre aux créateurs d'œuvres littéraires et artistiques la dignité de la vie en leur permettant de vivre du fruit de leurs créations.

C'est en cela qu'un hommage particulier à tous les acteurs de la création littéraire et artistique que vous représentez, s'impose. Par leur travail de tous les jours, ils contribuent considérablement au patrimoine culturel qui est sans conteste, notre plus grande richesse.

**Madame, messieurs les Administrateurs,
Monsieur le Directeur Général ;**

L'exercice 2014 aura été marqué, sans doute par des avancées notoires, notamment dans la protection des œuvres, la lutte contre la piraterie, la prospection des usagers, le recouvrement des redevances, le renforcement des capacités et du cadre juridique de la gestion collective des droits d'auteurs et des droits voisins.

Ces résultats démontrent que le droit d'auteur au Mali sort progressivement de sa torpeur et, de plus en plus, les actions du Bureau Malien du Droit d'Auteur sont connues et comprises par de nombreux utilisateurs d'œuvres littéraires et artistiques.

J'en veux pour preuve, le nombre croissant de détenteurs de licences d'exploitation et l'amélioration des recettes ou droits à payer aux ayants droits mais aussi, l'accroissement du taux d'adhésion au Bureau Malien du Droit d'Auteur.

A cela, il faut ajouter les importants succès remportés sur le front de la lutte contre la piraterie des œuvres littéraires et artistiques. Ces résultats ont été possibles grâce aux orientations pertinentes que vous avez su donner aux actions du BUMDA mais aussi grâce à la bonne collaboration des partenaires comme la Justice, les Douanes, la Police

et la Gendarmerie nationales dont le soutien et l'accompagnement ont été déterminants dans l'atteinte de ces résultats. Je voudrais en votre nom à tous, leur adresser les vifs remerciements du Conseil d'Administration.

Madame et Messieurs les administrateurs,

La lutte contre la piraterie, l'optimisation des ressources, la perception de la rémunération pour copie privée, l'application des droits voisins, sont autant de défis qui nous obligent à reconnaître que des efforts restent à faire.

En effet, si l'adoption du décret du 6 juin 2014 fixant les modalités de perception et de répartition des redevances de droits d'auteur et des droits voisins a été accueillie favorablement, force est de reconnaître que les retombées financières de son application demeurent encore maigres.

Dans l'attente d'un épilogue heureux du procès intenté contre ce décret, étant convaincue que le droit sera dit, j'invite monsieur le Directeur Général et son équipe à ne ménager aucun effort pour que le décret s'applique impérieusement à tous.

Tout en félicitant l'équipe du BUMDA pour le travail accompli, il reste entendu que cette exhortation s'étend à la lutte implacable contre la piraterie et les multiples violations des droits d'auteurs et des droits voisins. Et, dans l'attente d'une intensification des efforts de recouvrement des redevances, j'invite tous les usagers d'œuvres, sans exclusive, à venir prendre les autorisations et à payer régulièrement les redevances dues.

Chers administrateurs ;
Monsieur le Directeur Général ;
Madame, messieurs ;

La présente session qui se tient à l'orée du nouvel an m'offre l'heureuse occasion de présenter à chacun de vous, à vos familles

respectives et à vos collaborateurs, mes vœux ardents de santé, de paix, de prospérité et de bonheur.

Au cours de cette session, vous aurez à adopter les états de synthèse de l'exercice écoulé, les états de répartition 2014, ainsi que le programme d'activités et le budget pour l'exercice 2015. Ledit projet de budget s'élève à quatre cent douze million quatre cent soixante seize mille six cent cinquante (412 476 650 FCFA).

Je demeure convaincu que par vos analyses, vos observations et suggestions pertinentes vous contribuerez à enrichir la qualité des projets soumis à votre appréciation et à donner les meilleures orientations aux actions du Bureau.

Je vous invite à examiner les documents sans complaisance afin d'y apporter les améliorations nécessaires, avec en ligne de mire cette exigence d'innovation.

En vous renouvelant mes sentiments de fierté et de profonde gratitude, je déclare ouverte la 28^{ème} session ordinaire du Conseil d'Administration du Bureau Malien du Droit d'Auteur et souhaite plein succès à nos travaux.

Je vous remercie.